

image: <http://www.atlantico.fr/sites/atlantico.fr/themes/atlantico/ui/img/logo.png>



Ondes des téléphones portables : l'exposition aux radiofréquences émises et reçues serait mal calculée

Mardi 24 Janvier 2017

Les fabricants des smartphones ne diraient pas toute la vérité...

Tricheurs

Publié le 23 Décembre 2016 - Mis à jour le 27 Décembre 2016

image:

<http://www.atlantico.fr/sites/atlantico.fr/files/styles/une/public/images/2014/04/text.jpg>



Certains pensent que les ondes des téléphones portables pourraient être mauvaises pour la santé. Selon les militants "anti-ondes", les fabricants des téléphones portables ne nous diraient pas toute la vérité. Leurs tests, effectués en laboratoire, ne correspondraient pas aux conditions réelles

d'utilisation des mobiles. Le danger des radiofréquences serait donc minimisé dans leurs rapports.

Petites tricheries ?

Petite explication. L'exposition aux radiofréquences émises et reçues par un téléphone portable est mesurée par le débit d'absorption spécifique (DAS).

Elle est exprimée en watts par kilogramme (W/kg). Il s'agit de la quantité d'énergie absorbée, sous forme de chaleur, par les tissus biologiques. Selon la réglementation européenne de 1999, 2 W/kg ne doivent pas être dépassés lors de l'exposition du portable à la tête et au tronc, et 4 W/kg pour les autres membres du corps.

Les fabricants respectent bien ces normes mais ... sur les mannequins remplis d'eau et de sucres. Pour le corps, ils se contentent de cuves d'eau, au lieu d'utiliser des vrais cobayes humains. Selon certains militants, cela n'est pas suffisant.

La distance changerait tout

De plus, la réglementation veut que la mesure des watts par kilogramme soit faite téléphone collé à l'oreille, mais pour le reste du corps, elle laisse les industriels libres de fixer la distance à laquelle est placé l'appareil. Or, à l'exception des modèles les plus récents, pour lesquels la distance lors des tests a été raccourcie, celle-ci était jusqu'ici d'environ 15 mm, avec un maximum de 25 mm. Ces quelques millimètres feraient toute la différence avec la vie réelle.

L'Agence nationale des fréquences (ANFR), l'établissement public chargé du contrôle de ce secteur, a fait ses propres tests, dans des laboratoires européens, sur un échantillon de 95 téléphones mobiles différents vendus entre début 2012 et fin 2014, et 71 autres présents sur le marché au cours de l'année 2015. À une distance du corps de 1,5 cm, aucun ne dépassait la limite de 2 W/kg. Toutefois, lors d'une autre expérience, l'ANFR a placé les téléphones portables près du corps. Résultat : "89 % des téléphones mesurés au contact par l'ANFR présentaient un DAS supérieur à 2 W/kg et 25 % un DAS supérieur à 4 W/kg", précise l'organisme. Selon ce dernier, quelques portables ont même atteint 7 W/kg. Ces dépassements concernent uniquement l'exposition au corps et non à la tête.

"La loi interdit" de divulguer ces informations

Malheureusement, les résultats détaillés de cette contre-expertise n'ont pas été divulgués. Au bout de plusieurs tentatives, l'ex-coordonateur national de l'association Priartem (Pour rassembler, informer et agir sur les risques liés aux technologies électromagnétiques), Marc Arazi, aujourd'hui "expert indépendant", a essayé de les obtenir en saisissant la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA). Cependant, comme le rapporte [Le Monde](#), Gilles Brégant, directeur général de l'établissement de contrôle, précise qu'il ne les rendra pas publiques. "La loi interdit leur

communication à des tiers, ces données ayant été recueillies dans le cadre de procédures pouvant donner lieu à des sanctions."

L'ANFR, de son côté, a alerté les autorités françaises, qui se sont tournées vers la Commission européenne.

Celle-ci a pris, en avril, une décision disposant que les tests de certification doivent être réalisés à une distance du tronc "ne dépassant pas quelques millimètres". Toutefois, cette mesure est assez tardive pour tous les mobiles déjà en service car en France, 25 millions de téléphones portables sont mis chaque année sur le marché.

ERRATUM : Cet article a été corrigé pour indiquer plus clairement que les données de l'ANFR n'ont pas été communiquées à Marc Arazi.

EN SAVOIR PLUS

- [Ces "esclaves" grâce auxquels vous avez des batteries dans vos téléphones portables : l'incroyable enquête du Washington Post en Afrique](#)